

PREMIERE REUNION DU PROJET D'HARMONISATION DES INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION

DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC

(Douala : 10 au 13 février 1998)

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Du 10 au 13 février 1998, s'est tenue à Douala, dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), la première réunion du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation des Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC).

Tous les Etats membres de la CEMAC (à l'exception du Congo) étaient représentés à cette réunion à laquelle ont également pris part la BEAC, le Secrétariat Exécutif de la CEMAC et les institutions ci-après :

- l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) ;
- l'Institut Sous-Régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) ;
- le Secrétariat d'Etat français à la Coopération et à la Francophonie ;
- l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) ;
- EuroCost.

La liste des participants figure en annexe.

OUVERTURE DES TRAVAUX

Au nom de Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Monsieur Pierre MBE EMANE, Adjoint au Directeur de la Recherche et de la Prévision, a souhaité la bienvenue aux participants. Il a rappelé que la dévaluation du Franc CFA, intervenue en janvier 1994, avait mis en lumière les lacunes des systèmes statistiques des Etats membres, en particulier les difficultés des INS à suivre de manière appropriée l'évolution des prix. Déjà, en août 1994, à la demande du Gouverneur de la BEAC, Monsieur MBE EMANE s'était rendu en mission à Paris auprès du Ministère de la Coopération, de la Direction du Trésor et de l'INSEE pour examiner les possibilités d'assistance en vue de rénover les indices des prix à la consommation des Etats membres de la BEAC ; c'est dire l'importance que la Banque Centrale attache au présent Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation des Etats membres de la CEMAC.

Monsieur MBE EMANE a terminé son allocution en souhaitant plein succès aux travaux.

Monsieur Thomas DAKAYI KAMGA, Secrétaire Exécutif de la CEMAC, a procédé à l'ouverture de la réunion en présence de M. Jean NKUETE, Directeur de l'agence de la BEAC de Douala. Il a informé les participants que lors du dernier Sommet tenu à Libreville du 4 au 6 février 1998, les Chefs d'Etat de l'UDEAC venaient de mettre en place définitivement la CEMAC et de dissoudre en conséquence l'UDEAC.

Monsieur Thomas DAKAYI KAMGA a insisté sur l'importance que revêt le Projet Prix CEMAC dans le cadre du processus d'intégration régionale et en particulier pour la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques. Au nom des Etats membres, il a exprimé le souhait que le projet aboutisse dans les meilleurs délais et bénéficie de l'assistance financière des partenaires au développement.

Après avoir fait remarquer que la présente réunion était la première manifestation officielle à laquelle il participait en tant que Secrétaire Exécutif de la CEMAC, Monsieur Thomas DAKAYI KAMGA a déclaré ouverts les travaux de la première réunion du Projet Prix CEMAC.

La réunion a ensuite élu son Président en la personne de M. Joseph TEDOU, Directeur de la Statistique et de la Comptabilité Nationale du Cameroun.

L'ordre du jour de la réunion, adopté par les participants, a comporté les points suivants :

- Un exposé sur la problématique des statistiques des prix dans les Etats membres de la CEMAC
- La présentation des termes de référence de la phase 1 du Projet Prix CEMAC
- La présentation du déroulement du Projet Prix UEMOA
- La présentation de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix UEMOA
- La présentation de l'application informatique CHAPO
- La présentation de la méthodologie de l'enquête sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA
- La mise au point du déroulement de la phase 1 du Projet PRIX CEMAC
- Questions diverses.

Le calendrier du déroulement de la réunion figure en annexe.

Point 1 : Exposé sur la problématique des statistiques des prix dans les Etats membres de la CEMAC

M. Edouard AKPEKABOU, Expert principal au Secrétariat Exécutif de la CEMAC, a fait un exposé sur la problématique des statistiques des prix dans les Etats membres de la CEMAC.

De cet exposé, il ressort principalement la nécessité d'harmoniser et de rénover le système statistique des Etats membres en particulier au niveau des statistiques des prix.

La réalisation de ce projet Prix CEMAC, le premier du genre dans la sous-région, apparaît comme prioritaire au niveau de la CEMAC.

Point 2 : Présentation des termes de référence de la phase 1 du Projet Prix CEMAC

M. Lamine DIOP, Directeur Général d'AFRISTAT, a présenté les termes de référence de la phase 1 du Projet Prix CEMAC. Il a tout d'abord rappelé que lors de sa première réunion tenue à Bamako en février 1996, le Comité de direction d'AFRISTAT avait émis le vœu qu'un projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les Etats membres de l'UDEAC soit mis en place en tenant compte de l'expérience du Projet Prix UEMOA. Lors de sa deuxième réunion tenue en février 1997, le Comité de direction avait réitéré ce vœu et demandé au Directeur Général de se rapprocher des Autorités de la BEAC et de l'UDEAC afin que le Projet puisse démarrer rapidement. Au cours du mois de juin 1997, le Directeur Général d'AFRISTAT s'est rendu en mission à Yaoundé et Bangui pour discuter avec les responsables de la BEAC et du Secrétariat Général de l'UDEAC des actions à entreprendre. Enfin, au mois de novembre 1997, une réunion de concertation des directeurs des INS des Etats membres a été organisée à Bamako par le Secrétariat Général de l'UDEAC en marge de la troisième réunion du Comité de direction d'AFRISTAT. Au cours de cette réunion, la décision avait été prise de commencer sans délai la phase 1 du Projet Prix. Suite à une requête du Secrétaire Général de l'UDEAC, les présents termes de référence de la phase 1 du Projet ont été rédigés par la Direction Générale d'AFRISTAT.

Les résultats attendus de cette phase sont l'appropriation du projet par les INS, l'adoption de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix, la définition des modalités de réalisation des enquêtes sur les dépenses des ménages et la programmation des actions à mener au cours de la deuxième phase du projet.

Les débats ont porté essentiellement sur le champ de l'indice des prix à la consommation : capitale seule couverte, capitales politique et économique ou couverture nationale. Il a été retenu que la décision serait prise par consensus à l'occasion de la réunion de synthèse de la phase 1 du Projet en tenant compte des recommandations faites lors des missions des experts "prix" et "enquêtes" dans les pays.

Point 3 : Présentation du déroulement du Projet Prix UEMOA

M. Christian GIRIER, Chargé de mission au Secrétariat d'Etat français à la Coopération et à la Francophonie, a présenté le déroulement du Projet d'harmonisation des indices des prix à la consommation dans les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

La présentation du projet Prix UEMOA a couvert les points suivants : mise en place du Projet, acteurs du Projet, activités du Projet, calendrier de déroulement, suivi du déroulement, moyens mis à disposition des INS et bibliographie.

Les débats ont principalement porté sur les points suivants : les conditions de réalisation du Projet Prix CEMAC, la pérennité des indices à la fin du projet, l'officialisation des indices, le niveau d'intervention de la BCEAO et de l'UEMOA dans le projet Prix UEMOA et l'implication des Ecoles de formation statistique au niveau du Projet.

S'agissant des conditions de réalisation du Projet Prix CEMAC, il a été confirmé que le financement de la phase 1 est entièrement assuré par AFRISTAT et le Secrétariat d'Etat français à la Coopération et à la Francophonie. Par contre, pour l'exécution de la phase 2 qui nécessite le financement le plus important, il devra être fait appel à l'appui d'autres bailleurs de fonds.

S'agissant de la pérennité des indices harmonisés après la fin du projet, celle-ci ne pourra être totalement assurée que par la prise en compte des coûts de collecte par les budgets nationaux des Etats. Néanmoins, dans le cadre de l'UEMOA, une phase transitoire a pu être négociée. Il a été aussi rappelé que le budget mensuel nécessaire pour l'indice UEMOA est de 500 000 FCFA.

S'agissant de l'officialisation des indices, dans le cadre de l'UEMOA, un règlement a été adopté en décembre 1997 par le Conseil des Ministres de l'UEMOA rendant obligatoire le calcul de l'indice harmonisé et son utilisation à des fins de comparaison interne. Toutefois, les Etats restent libres, bien entendu, de calculer d'autres indices complémentaires.

S'agissant du niveau d'intervention de la BCEAO et de l'UEMOA, des cadres des agences nationales et du siège de la BCEAO ont participé aux séminaires et aux missions d'experts de la composante prix tandis que l'intervention de la Commission de l'UEMOA a été moins importante en raison de ses ressources humaines limitées pendant la durée du projet.

S'agissant de l'implication des Ecoles de formation statistique au niveau du Projet Prix UEMOA, elle s'est concrétisée au niveau des Ecoles de Dakar et d'Abidjan par l'intervention des responsables des indices des prix des INS lors des cours de statistiques des prix. Des modules spécifiques de cours avec des supports informatiques seront réalisés dans un avenir proche lorsque l'indice harmonisé pourra être considéré comme un produit entièrement fini.

Les participants à la réunion se sont réjouis du succès obtenu par le Projet Prix UEMOA et ont félicité tous les partenaires du Projet.

Point 4 : Présentation de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix UEMOA

M. Alain BRILLEAU, expert d'AFRISTAT, a présenté la méthodologie de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) des pays de l'UEMOA.

L'indice harmonisé UEMOA est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans la capitale. Le panier de la ménagère comprend 300 variétés environ qui sont suivies dans tous les types de points de vente. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois. Des achats sont réalisés pour les produits vendus en unités non standards. L'année de base de l'IHPC est l'année 1996. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale. Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'une application informatique CHAPO (Calcul HArmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaborée à cet effet.

Les débats ont porté essentiellement sur les points suivants : la précision des indices, la permanence des équipes en charge de l'indice, l'importance des commentaires pour la décision politique et la prise en compte du marchandage.

S'agissant de la précision des indices, il a été indiqué que le logiciel actuel ne permettait pas de la calculer mais qu'une nouvelle version de CHAPO intégrant cet aspect est envisageable.

S'agissant de la permanence des équipes, le problème ne se pose pas au niveau des enquêteurs, mais plutôt au niveau des responsables. Au niveau de l'UEMOA, au moins deux personnes par INS ont été formées à la nouvelle méthodologie et à CHAPO.

S'agissant des commentaires de l'indice, il a été précisé que le travail du statisticien des prix consiste surtout à mettre en évidence les faits observés alors qu'une analyse plus approfondie relève plutôt d'une note de conjoncture intégrant d'autres données économiques.

S'agissant de la prise en compte du marchandage, il n'existe pas de solution idéale. L'important étant de suivre l'évolution des prix, il est essentiel de suivre toujours un produit de la même façon et plutôt sans marchandage, en faisant l'hypothèse que les prix avant marchandage varient de la même façon que les prix après marchandage.

Point 5 : Présentation de l'application informatique CHAPO

M. Alain BRILLEAU, expert d'AFRISTAT, et M. Frédéric DELAHAYE, Chef du Service des Statistiques hors Union Européenne d'EuroCost, ont présenté l'application informatique CHAPO.

Cette application a été développée par le service informatique d'EuroCost d'après un cahier des charges élaboré par les experts "prix". Elle permet d'une part d'assurer l'ensemble des tâches de production de l'indice harmonisé (élaboration des questionnaires, organisation de la collecte, saisie, apurement des données, calculs des indices et d'autres indicateurs, présentation des résultats, etc.) et d'autre part d'assurer l'harmonisation des indices des prix entre les pays de l'UEMOA.

Les débats ont porté essentiellement sur les possibilités de calculer un indice national et d'effectuer la saisie sur plusieurs postes.

S'agissant du calcul d'un indice national couvrant plusieurs villes, l'application actuelle ne calcule que l'indice d'une ville. Pour calculer un indice national, il est donc nécessaire d'implanter l'application dans chacune des villes couvertes par l'indice puis d'exporter les données dans un tableur.

S'agissant de la saisie sur plusieurs postes, l'application actuelle n'a pas été prévue pour cela étant donné le volume limité des données à saisir et l'organisation de la saisie parallèlement à la collecte des données.

Il est cependant envisageable qu'une version ultérieure de CHAPO résolve ces points de manière à mieux prendre en compte une extension du champ de l'indice.

Point 6 : Présentation de la méthodologie de l'enquête sur les dépenses des ménages dans les pays de l'UEMOA

M. Paul-Henri WIRANKOSKI, expert d'AFRISTAT, et M. Jean-Michel ANNEQUIN, expert de l'INSEE, ont présenté la méthodologie de l'enquête sur les dépenses des ménages réalisée dans sept pays de l'UEMOA.

Cette enquête a été réalisée de mars à juin 1996, auprès d'environ 1000 ménages, dans la principale ville de chacun des sept pays. Son objectif principal était de fournir les pondérations pour l'IHPC. Pour ce faire, une méthodologie harmonisée a été élaborée, des questionnaires communs ont été administrés, et les procédures de traitement ont été identiques pour tous les pays. Pour pallier les inconvénients de la réduction de la période de collecte à trois mois, des questionnaires rétrospectifs permettaient de saisir les dépenses non courantes. En plus des dépenses, l'enquête fournit des

informations sur les caractéristiques socio-démographiques des ménages, sur l'emploi et sur le logement. L'enquête a permis de compléter la formation du personnel des INS en matière de techniques de collecte et de traitement, et d'utilisation du logiciel ARIEL+PLUS.

Les débats ont porté essentiellement sur les points suivants : le traitement de certains types de ménages, le suivi de l'évolution des revenus et de la consommation, l'utilité de l'enquête dans certains pays et la taille de l'échantillon.

S'agissant du traitement de certains types de ménages, la méthodologie de l'enquête permettait de bien appréhender les dépenses des ménages des polygames en interrogeant séparément les épouses. Pour les ménages dont les dépenses sont prises en charge par l'employeur, des questions permettaient de les identifier.

S'agissant du suivi de l'évolution des revenus et de la consommation, ce volet n'a pas été retenu par les INS de l'UEMOA, principalement en raison de la difficulté d'obtenir ces informations et du risque de générer des refus de réponse au reste de l'enquête. Ce volet apparaissait pourtant très intéressant.

S'agissant de la participation du service des prix à la collecte, il a été indiqué que le travail demandé au personnel des prix pour constituer l'année de base ne leur avait pas permis de s'impliquer dans le travail de terrain qui était confié au service des enquêtes. Celui-ci travaillait en étroite collaboration avec le service des prix en ce qui concerne la méthodologie.

S'agissant de l'utilité de l'enquête pour les pays disposant d'une enquête budget consommation récente, il a été indiqué que souvent les nomenclatures utilisées ne permettaient pas de répondre aux besoins de l'indice des prix et que les enquêtes avaient eu lieu avant la dévaluation.

S'agissant de la taille de l'échantillon, elle a été fixée en fonction des contraintes budgétaires, mais s'avère suffisante pour des villes de 500 000 à 2 000 000 d'habitants. Une taille d'échantillon plus importante pour les villes les plus peuplées n'aurait pas permis d'améliorer significativement la précision des résultats.

Point 7 : Mise au point du déroulement de la phase 1 du Projet PRIX CEMAC

Les participants ont retenu pour le déroulement de la phase 1 les orientations proposées dans le projet de termes de référence pour la phase 1 du Projet Prix CEMAC.

Les résultats attendus de cette phase sont donc essentiellement :

- L'adoption d'une méthodologie pour un indice harmonisé
- La définition des modalités de réalisation des enquêtes sur les dépenses des ménages
- Une estimation des moyens humains, matériels et financiers pour la mise en place des indices harmonisés.

Ces résultats seront obtenus à l'occasion des missions des experts d'AFRISTAT auprès des INS et de la deuxième réunion du projet programmée en juin 1998. A cette deuxième réunion, trois représentants de chaque INS seront invités : le Directeur de l'INS ainsi que deux experts (un expert en statistiques des prix et un expert en enquêtes auprès des ménages). Des représentants des bailleurs de fonds seront aussi présents à cette réunion.

Les participants de la première réunion du Projet Prix CEMAC ont par ailleurs souhaité que la deuxième phase du projet puisse se dérouler dans des conditions similaires à celles du projet Prix UEMOA. En particulier, ils ont recommandé qu'AFRISTAT soit l'agence d'exécution du Projet, que la BEAC et le Secrétariat Exécutif de la CEMAC soient étroitement associés à toutes les activités ultérieures et qu'enfin les partenaires au développement qui ont soutenu le Projet Prix UEMOA s'impliquent également dans la réalisation du Projet Prix CEMAC.

Point 8 : Questions diverses

Considérant l'intérêt des échanges intervenus à l'occasion de cette réunion, les participants ont souhaité que soient organisées périodiquement des réunions de coordination et de concertation des Directeurs des INS des Etats membres de la CEMAC. Celles-ci pourraient avoir lieu par exemple dans le cadre des réunions statutaires de la CEMAC ou en marge des réunions du Comité de direction d'AFRISTAT où le Secrétariat Exécutif de la CEMAC, la BEAC et les partenaires au développement sont représentés.

ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Les participants ont adopté le présent relevé de conclusions et remercié la BEAC pour la parfaite organisation de la réunion dans les locaux de son agence de Douala.

LISTE DES PARTICIPANTS A LA PREMIERE REUNION DU PROJET PRIX CEMAC

Nom et Prénom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Téléphone / Fax / E-mail
M. Joseph TEDOU	CAMEROUN	Directeur de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN)	MINEFI/DSCN YAOUNDE	Tél : (237) 22 04 45 Fax : (237) 23 24 37
Mme Jacqueline SIAGAM	CAMEROUN	Chef du Service des Prix à la DSCN	MINEFI/DSCN YAOUNDE	Tél : (237) 22 04 45 Fax : (237) 23 24 37
M. Jean-Pierre WABO	CAMEROUN	Adjoint au Chef du Service des Prix à la DSCN	MINEFI/DSCN YAOUNDE	Tél : (237) 22 04 45 Fax : (237) 23 24 37
M. Noël GAUTIER	CAMEROUN	Conseiller Technique du Directeur de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN)	MINEFI/DSCN YAOUNDE	Tél : (237) 22 04 45 Fax : (237) 23 24 37
M. David OUAMBO	CAMEROUN	Professeur à l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) de Yaoundé	ISSEA BP 294 YAOUNDE	Tél : (237) 22 01 34 Fax :
M. Didier SOKONY	CENTRAFRIQUE	Chargé de mission, Responsable de la Division des Statistiques et des Etudes Economiques (DSEE)	BP 696 BANGUI	Tél : (236) 61 45 74 Fax :
M. Gabriel BEBETEM	CENTRAFRIQUE	Chargé d'études des statistiques des prix à la DSEE	BP 696 BANGUI	Tél : (236) 61 45 74 Fax :
M. Louis-Martin WORA	GABON	Directeur Général de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE)	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél : (241) 76 06 71 / 76 19 27 Fax : (241) 72 04 57
M. Alain TSIOPA	GABON	Responsable de la Cellule Indices des prix à la DGSEE	B.P. 2119 LIBREVILLE	Tél : (241) 76 06 71 Fax : (241) 72 04 57
M. José OLA OYANA	GUINEE EQUATORIALE	Directeur Général de la Direction Générale de Statistiques	A.C. 607 MALABO	Tél : (240) 9 28 84 / 9 25 41 Fax : (240) 9 29 35 / 9 33 52
M. Julio MEMBA MANGA	GUINEE EQUATORIALE	Responsable du Département Indice des Prix à la Consommation et des Enquêtes auprès des ménages à la Direction Générale de Statistiques	A.C. 607 MALABO	Tél : (240) 9 28 84 / 9 25 41 Fax : (240) 9 29 35 / 9 33 52
M. Seth MORBIAN	TCHAD	Cadre à la Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (DSEED)	B.P. 453 N'DJAMENA	Tél : (235) 51 45 49 Fax : (235) 51 51 85
M. Maï doual ALLADOUM	TCHAD	Responsable du Service des prix à la DSEED	B.P. 453 N'DJAMENA	Tél : (235) 51 45 49 Fax : (235) 51 51 85
M. Emmanuel LEUNDE	BEAC	Adjoint au Directeur National	BEAC - Direction Nationale YAOUNDE (Cameroun)	Tél : (237) 23 05 11 Fax : (237) 23 33 80
M. Pierre MBE EMANE	BEAC	Adjoint au Directeur de la Recherche et de la Prévision	BEAC - Services Centraux B.P. 1917 YAOUNDE (Cameroun)	Tél : (237) 23 40 60 / 23 40 30 Fax : (237) 23 33 29
M. Thomas ONA OBIANG	BEAC	Chef du Service Matières Premières à la Direction de la Recherche et de la Prévision	BEAC - Services Centraux B.P. 1917 YAOUNDE (Cameroun)	Tél : (237) 23 40 60 / 23 40 30 Fax : (237) 23 33 29
M. Emmanuel MAURIOL	BEAC	CSN Statisticien économètre à la Direction de la Recherche et de la Prévision	BEAC - Services Centraux B.P. 1917 YAOUNDE (Cameroun)	Tél : (237) 23 40 60 / 23 40 30 Fax : (237) 23 33 29
Mme Thérèse ENGBOM	BEAC	Service Recherche et Prévisions / Balance des paiements	BEAC - Agence de Douala BP 1747 DOUALA (Cameroun)	Tél : (237) 42 31 65 / 42 85 60 Fax : (237) 42 36 47

LISTE DES PARTICIPANTS A LA PREMIERE REUNION DU PROJET PRIX CEMAC (suite)

M. Edouard AKPEKABOU	UDEAC	Expert Principal au Département de la Recherche, des Statistiques et de la Prospective	B.P. 969 BANGUI (Centrafrique)	Tel (236) 61 13 59 Fax (236) 61 21 35 Email : Sgudeac@intnet.cf
M. Jean-Michel ANNEQUIN	INSEE	Division Etudes et Méthodes Statistiques pour le Développement	18 Boulevard A. Pinard 75675 PARIS Cedex 14	Tél : (33) 1 41 17 53 18 Fax : (33) 1 41 17 66 52 E-mail : jean-michel.annequin@ dg75-d340.insee.atlas.fr
M. Frédéric DELAHAYE	EuroCost	Chef du Service des Statistiques hors Union Européenne	1 rue Emile Bian L-1235 Luxembourg	Tél : (352) 40 48 08 Fax : (352) 49 57 13 Email : fd@eurocost.lu
M. Christian GIRIER	Secrétariat d'Etat à la Coopération France	Chargé de mission au Département des Appuis Economiques et Financiers	Secrétariat d'Etat à la Coopération 20 rue Monsieur 75700 PARIS France	Tél : (33) 1 53 69 42 60 Fax : (33) 1 53 69 43 85 E-mail : christian.girier@ cooperation.gouv.fr
M. Philippe PAUMIER	Secrétariat d'Etat à la Coopération Cameroun	CSN Economiste à la Mission française de Coopération et d'Action Culturelle	Mission française de Coopération et d'Action Culturelle YAOUNDE (Cameroun)	Tel. (237) 23 04 12 Fax (237) 22 50 65 Email : mission.coop@camnet.cn
M. Lamine DIOP	AFRISTAT	Directeur Général	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 23 55 00 / 23 55 80 Fax (223) 22 11 40 Email : afristat@malinet.ml
M. Alain BRILLEAU	AFRISTAT	Expert en statistiques des prix	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 23 55 00 / 23 55 80 Fax (223) 22 11 40 Email : afristat@malinet.ml
M. Paul-Henri WIRRANKOSKI	AFRISTAT	Expert en enquête auprès des ménages	AFRISTAT - B.P. E 1600, BAMAKO MALI	Tel. (223) 23 55 00 / 23 55 80 Fax (223) 22 11 40 Email : afristat@malinet.ml

PROJET PRIX CEMAC

CALENDRIER DE LA REUNION DE DOUALA

Mardi 10 février 1998

09H 00 - 09H 30	Installation des participants
09H 30 - 10H 00	Ouverture de la réunion
10H 00 - 10H 15	Adoption de l'ordre du jour
10H 15 - 10H 30	Pause café
10H 30 - 12H 00	Problématique des statistiques des prix (CEMAC) Termes de référence de la phase 1 du Projet Prix CEMAC (AFRISTAT) Débats
15H 00 - 16H 15	Le déroulement du Projet Prix UEMOA (Coopération Française)
16H 15 - 16H 30	Pause café
16H 30 - 17H 30	Le déroulement du Projet Prix UEMOA (suite et débats)

Mercredi 11 février 1998 : *Jour férié au Cameroun - Pas de séance de travail*

Jeudi 12 février 1998

09H 00 - 10H 15	Méthodologie de l'indice harmonisé UEMOA (AFRISTAT)
10H 15 - 10H 30	Pause café
10H 30 - 12H 00	Méthodologie de l'indice harmonisé UEMOA (AFRISTAT) (suite et débats)
15H 00 - 16H 15	Présentation de CHAPO (AFRISTAT, EuroCost)
16H 15 - 16H 30	Pause café
16H 30 - 17H 30	Présentation de CHAPO (AFRISTAT, EuroCost) (suite et débats)

Vendredi 13 février 1998

09H 00 - 10H 15	Méthodologie de l'enquête sur les dépenses des ménages (AFRISTAT, INSEE)
10H 15 - 10H 30	Pause café
10H 30 - 11H 00	Méthodologie de l'enquête sur les dépenses des ménages (AFRISTAT, INSEE) (suite et débats)
11H 00 - 12H 30	Déroulement de la phase 1 du Projet Prix CEMAC
16H 00 - 17H 00	Adoption du relevé de conclusions